

# Mon site sur www.ffe.com

Vous n'avez pas encore de site internet, ou vous souhaitez en créer un pour un concours ou une manifestation particulière ? Vous avez une heure devant vous, lancez-vous et retrouvez sur [www.developpement.ffe.com](http://www.developpement.ffe.com), un mode d'emploi pas à pas en plus du guide en ligne pour créer votre site gratuitement.



Une fois la création amorcée, il ne vous reste plus qu'à vous laisser guider. La page d'accueil du site [www.developpement.ffe.com](http://www.developpement.ffe.com) vous présente tout ce que vous avez à faire en vue d'une création réussie.

Par défaut, c'est le code adhérent qui constitue votre nom de domaine.

Une fois l'adresse Internet de votre futur site web choisie, choisissez un nom simple en corrélation avec le nom usuel de votre club.



Le site [developpement.ffe.com](http://developpement.ffe.com) vous donne le mode d'emploi de votre site club

l'interface composée de huit modules de pages web vous est proposée. Il vous suffit de cliquer sur celui qui correspond le mieux à l'identité graphique de votre site. Choisissez le nom qui figurera dans la

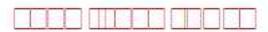
bannière de votre site puis faites toutes les modifications de polices et de couleurs que vous souhaitez. La description se positionne sous le titre dans la bannière des pages web. Comme pour le nom du site vous pouvez choisir sa taille, sa police et son positionnement.

Les images de fond proposées sont proposées. Pour plus de personnalisation, vous pouvez également cliquer sur Modifier pour insérer une image personnelle. Retrouvez plus de détails sur le choix et l'utilisation des images destinées à votre site dans la rubrique Vos images.

La bordure proposée est un simple trait. Vous pouvez la changer maintenant ou plus tard en cliquant sur Modifier. En saisissant votre

adresse mail, vous permettez au webmaster FFE de se mettre en contact avec vous.

Toutes les pages cochées seront affichées dans l'arborescence de votre site. Toutes celles qui comportent des informations FFE seront mises à jour automatiquement.



Le site n'est pas encore créé mais préparez vos premières pages, celles qui permettront à l'internaute de communiquer avec vous, de vous localiser et d'établir un premier contact. Retrouvez tout ce qu'il y a à savoir sur ces trois pages dans la suite de la rubrique création de [www.developpement.ffe.com](http://www.developpement.ffe.com).

Inscrivez votre adresse, vous pourrez être joint par mail directement via votre site web. Vous créez ainsi un formulaire avec votre mail caché pour éviter les robots spammeurs. L'initialisation de ce module vous permettra par la suite d'insérer des formulaires de contact dans les pages du site où cela vous sera utile.

Cliquez sur plan. Cliquez sur le bouton

### Avant de commencer

Identifier la page d'accueil et aller dans le club choisir son site ou saisir <http://club.ffe.com> dans la barre d'adresse de son navigateur et s'identifier avec ses codes d'identifiant, chiffres, code postal, numéro et code secret valider pour accéder à la page suivante. Appuyez sur les boutons suivants pour ne pas être pris au dépourvu au moment de l'initialisation du nom et l'adresse internet que vous voulez donner à votre site.

### Création réussie

Votre site est prêt à apparaître. Acceptez les conditions d'utilisation du site et l'écran est créé. Appuyez sur le bouton n°1 pour appeler le webmaster.

47-5 et amenez la fiche FFE sur le lieu où se trouve votre centre équestre. Il est important que la fiche FFE ne cache pas les grandes villes proches de votre centre équestre afin

de faciliter le repérage géographique de votre établissement pour les visiteurs de votre site. Centrez votre dub. Cliquez sur Enregistrer ce plan pour poursuivre.

1 BHF E BDDVFJMEV JUF FEJUP Cette page vous est automatiquement servie. Elle fonctionne comme un module article classique. Retrouvez toutes les informations sur les modules

articles dans la rubrique administration du site [www.developpement.ffe.com](http://www.developpement.ffe.com). Vous découvrirez comment saisir, importer, mettre en page du texte.

## Gérer son site au quotidien

Alimenter votre site et le tenir à jour régulièrement est la clé du succès. Le site [www.developpement.ffe.com](http://www.developpement.ffe.com) est fait pour vous aider dans votre démarche. Présentation rubrique par rubrique.

Vous trouverez dans le contenu des pages de cette rubrique, toutes les définitions du parfait administrateur. On vous explique comment vous identifier, imprimer vos cartes de visites etc. Bref, comment optimiser l'utilisation de l'outil à votre disposition.

Vous trouverez également comment fonctionne dans le détail, le module article, module de base des sites internet en [ffe.com](http://www.ffe.com).



Le site est créatif, mais personne ne le trouve sur les moteurs de recherche. Pas de panique c'est normal. Les moteurs de recherche mettent dans le meilleur des cas quelques semaines pour remonter en surface. De plus, une administration rationnelle des pages permet d'améliorer ce fameux référencement. Parcourez cette rubrique qui donnera les solutions pour avoir un site en haut des listes selon les thématiques développées chez vous.



Panne d'inspiration, peur de la page blanche, plongez-vous dans la rubrique Vos textes qui vous donnera du contenu pour alimenter vos pages. Pillez sans scrupule cette banque mise à votre disposition pour étoffer votre site d'informations générales. Pensez à ce propos qu'un site trop maigre en contenu sera automatiquement boudé par l'internaute. Sur internet comme ailleurs, il vaut mieux faire envie que pitié.



Vous découvrirez dans

ces pages tout ce que vous devez savoir sur l'image et l'internet. Ajouter des photos, les intégrer dans un article ou même les insérer dans un album. Une page est également dédiée à la vidéo et une autre aux droits nécessaires pour la publication. Vous pourrez également voir l'importance des légendes et du choix des visuels. Enfin une banque de photos est mise à votre disposition au téléchargement dans ces pages.



Pour les plus incertains, cette rubrique vous présente comment facilement

consulter toutes les aides et conseils mis à votre disposition. Sont aussi listés les différents articles parus dans la Ref, l'aide en ligne ainsi que les formations en région proposées par la FFE pour vous permettre d'avancer au mieux dans votre démarche internet.

BU JBT FCFSU

### FICHIERS TÉLÉVERSÉS

Faites le ménage en vue de cette nouvelle année, tenez à jour vos fichiers PDF et autres fichiers images chargés sur le serveur. Pensez également à vidanger vos anciennes parutions afin de ne pas alourdir inutilement votre serveur. Pour cela rendez-vous dans l'onglet arborescence de l'administration, cliquez sur mes fichiers et utilisez la croix rouge pour faire le tri.



un modérateur qui pourra supprimer avant chaque diffusion, les messages qui auraient un contenu litigieux, susceptible d'engager votre responsabilité.

Vous devez informer les utilisateurs de cet espace de discussion de sa nature, de l'interdiction qui leur est faite de collecter et d'utiliser des données commerciales personnelles ou de garantir dans cet espace, ainsi que leurs règles de fonctionnement, et si c'est le cas, de l'existence d'un modérateur.

Vous devez informer les personnes concernées de l'existence et des modalités d'exercice du droit d'accès et de rectification ainsi que leur droit de demander tout moment la suppression des informations les concernant.

Si vous mettez en place un formulaire de contact ou si vous invitez vos utilisateurs à remplir un formulaire pour recueillir des informations les concernant. Cela implique

quelques obligations :

- Distinguer clairement les informations obligatoires, des informations facultatives, par le biais d'un astérisque par exemple.
- Indiquer la personne qui sont destinées les réponses.
- Si vous transmettez les données collectées par le biais de ce formulaire à des tiers, les utilisateurs doivent être informés et doivent donner leur accord pour cette transmission, par le biais d'une case à cocher. Voir paragraphe ci-dessus pour un exemple de phrase.

Les informations collectées doivent être conservées le temps nécessaire à la fin du traitement et ce temps doit être déterminé, par exemple l'année de conservation peut être la durée du forfait du cavalier.

Si votre site web collecte ou



Assurez-vous d'avoir le droit à l'image des personnes que vous mettez en photo sur votre site et des photographes créateurs des clichés

de diffuser des informations caractéristiques personnelles, vous devez le déclarer à la CNIL. En effet, la diffusion et la collecte de données caractéristiques personnelles à partir d'un site web dans le cadre d'activités professionnelles, politiques ou associatives restent soumises à l'accomplissement des formalités prévues par la loi. Cependant, les associations à but non lucratif peuvent être dispensées de déclaration auprès de la CNIL en respectant certaines conditions, mentionnées dans la délibération n°2010-22 du 10 juin 2010. Cette délibération est disponible sur le site internet de la CNIL.

Diffuser des informations caractéristiques personnelles : toutes les données qui permettent d'identifier une personne directement ou non, tels que le nom, prénom, date de naissance, adresse, e-mail, etc.

Pour plus de renseignements : Allo CNIL 01 33 33 22 22  
 Pour effectuer votre déclaration en ligne : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr), puis cliquez sur « déclarer » dans la rubrique professionnels et sur la droite « déclarer un site internet »

Il n'est pas interdit aux associations non profit de créer un site internet, cependant, elles doivent rester bien vigilantes sur le fait qu'il ne faut pas que ce site puisse être considéré comme de la publicité. C'est-à-dire qu'elles peuvent créer un site qui permet d'informer le public sur les activités de l'association, mais pas se servir de ce site pour, par exemple, promouvoir les reprises du samedi ou encore les stages durant les vacances.

### Exemple de mentions forum :

Cet espace est destiné à vous permettre d'apporter votre contribution aux thèmes de discussion que nous vous proposons. Les données qui y figurent ne peuvent être collectées ou utilisées d'autres fins.

### Exemple de mention d'information en cas d'existence d'un modérateur :

Un modérateur est susceptible de supprimer toute contribution qui ne serait pas en relation avec le thème

de la discussion abordé sur la ligne éditoriale du site ou qui serait contraire à la loi.

### Exemple de mention d'information relative au droit d'accès :

Vous disposez d'un droit d'accès de modification de rectification et de suppression des données vous concernant.

indique ici l'adresse où les contributeurs peuvent exercer leur droit d'accès et de rectification

Source : Guide pratique de la

## DROIT À L'IMAGE

Veillez naturellement à respecter strictement les règles de droit à l'image des personnes photographiées, des auteurs de photos ou de dessins et des lieux représentés. En savoir plus sur le sujet en consultant la page [www.cnil.fr/com/ressources/Activites/Spectacle/Droit-a-l-image](http://www.cnil.fr/com/ressources/Activites/Spectacle/Droit-a-l-image) de l'espace Ressources.